

Zeitschrift: Mitteilungen der Vereinigung Schweizerischer Archivare = Nouvelles de l'Association des Archivistes Suisses
Herausgeber: Vereinigung Schweizerischer Archivare
Band: 28 (1977)

Artikel: Les archives d'entreprises : ce que l'historien désire obtenir (1)
Autor: Jequier, François
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-770637>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LES ARCHIVES D'ENTREPRISES: CE QUE L'HISTORIEN DESIRE OBTENIR (1)

par François Jequier

L'histoire économique de l'époque contemporaine ne se conçoit plus sans le recours aux archives privées, et plus particulièrement aux archives des entreprises et des établissements de caractère économique, que ce soit du domaine de la banque, de l'industrie ou du commerce jusqu'au secteur si difficile à délimiter que sont les "services". En France, depuis plus de vingt-cinq ans, Bertrand Gille n'a cessé de souligner l'importance de ce genre de documents qu'il chercha à réunir dans le cadre d'un service spécialisé rattaché aux Archives nationales (2). A l'ordre du jour des congrès internationaux d'archivistes et d'historiens, les archives d'entreprises ont acquis maintenant une place incontestée, bien qu'encore mal définie, dans la recherche historique (3). Leur classement comme leur protection ont déjà retenu l'attention des archivistes et des documentalistes (4).

Notre propos est de décrire les conditions de travail et la démarche de l'historien confronté à un fonds d'archives d'entreprises tel qu'il se présente habituellement, c'est à dire tel qu'il se trouve dans les greniers ou dans les caves de fabriques qui les ont conservées. Ainsi, nous n'aborderons pas le cas des grandes entreprises qui ont constitué depuis longtemps déjà leur propre service d'archives et de documentation, comme nous les trouvons chez Nestlé, Georg Fischer ou Sandoz.

Que faut-il pour retracer l'histoire d'une entreprise?

Tout d'abord des archives. Dans ce domaine, il n'y a pas d'histoire possible sans documents. Faute de place et d'intérêt,

les archives d'entreprises sont pour la plupart vouées à la destruction aussi régulière que systématique. A ce propos, mentionnons la nécessité de trier toute cette documentation souvent volumineuse pour ne conserver que les pièces importantes. Aux Etats-Unis, les membres du National Records Management Council considéraient en général que 10 % seulement du volume des archives d'une organisation ou d'une entreprise quelconque méritaient de passer à la postérité (5). Mais à qui confier cette tâche d'épuration? Les priorités varient selon la formation de l'archiviste, de l'historien, du documentaliste ou de l'industriel.

Si les archives existent, encore faut-il obtenir l'autorisation d'y accéder, ce qui implique la confiance des dirigeants ou des propriétaires. A l'exception des entreprises nationalisées dont les documents rentrent logiquement dans le giron des archives publiques, il n'y a aucune règle ni loi qui obligent un entrepreneur ou une famille à ouvrir leurs archives privées à la recherche historique. Les "négociations" varient de cas en cas, faisant appel autant à la chance qu'aux relations personnelles, ce qui semble exclure toute institution officielle. Et pourtant une aide de l'Etat s'avère presque indispensable pour sensibiliser les milieux industriels à l'intérêt des archives qu'ils possèdent comme à celles qu'ils produisent quotidiennement (6).

Qu'est-ce qu'une entreprise? Quelles archives produit-elle?

L'entreprise apparaît comme une activité économique, combinant travail, ressources naturelles et capital, dont le but consiste à produire et à vendre sa production en vue d'obtenir un profit (7). Juridiquement, l'entreprise est une personne morale que l'on peut comparer à une personne physique qui naît, grandit, se développe et quelquefois meurt. Ses crises de croissance ou de décroissance peuvent amener la firme à se marier, enfanter,

divorcer et même se suicider. Dans toutes les phases de son activité, l'entreprise produit des documents qui sont conservés momentanément selon les législations et qui parfois échappent au pilon. Les archives d'entreprises apparaissent ainsi comme l'ensemble des documents reçus ou constitués par une société durant son existence. Elles varient en fonction de la nature de l'entreprise comme le montre l'état des sources de quelques ouvrages classiques:

- Banque: Jean BOUVIER, Le Crédit lyonnais de 1863 à 1882. Les années de formation d'une banque de dépôts. Paris, 1961, 2 vol.
- Transports: François CARON, Histoire de l'exploitation d'un grand réseau. La Compagnie du Chemin de fer du Nord. 1846-1937. Paris, 1973.
- Patrick FRIDENSON, Histoire des usines Renault. Naissance d'une grande entreprise, 1898-1939. Paris, 1972.
- Francis HYDE, Shipping entreprise and Management, 1830-1939. Harrisons of Liverpool. Liverpool, 1967.
- Textile: Claude FOHLEN, Une affaire de famille au XIXe siècle. Méquillet-Noblot. Paris, 1955.
- Chimie: William J. READER, Imperial Chemical Industries. A history. London, 1970.

D'année en année, la liste s'allonge et se diversifie. La presse, le tabac, les plantations coloniales, l'alimentation, l'électricité, l'artisanat et le petit commerce attirent l'attention des chercheurs. Le professeur Alfred CHANDLER de Harvard, qui occupe la chaire de Business History créée il y a un demi siècle, en est déjà aux études comparées des grandes entreprises américaines (8). En outre, selon sa taille, l'entreprise peut recouvrir un seul secteur ou toutes les activités économiques,

de la production des matières premières jusqu'à leur transformation et leur distribution. Du livre de ménage du XVIIIe siècle, qui mélange la comptabilité du foyer avec celle de l'atelier, au centre d'informatique de nos jours, les "archives" comptables, pour ne retenir que cet exemple, ont considérablement "évolué". Arrivé au terme de sa prospection, face à des mètres cubes de registres et de papiers, l'historien se rend vite compte qu'à chaque type d'entreprise et à chaque période étudiée correspondent des archives différentes dans leur nature, leur genre et leur volume. Il n'y a de ce fait aucun mode d'emploi définitif à proposer, si ce n'est une méthode d'investigation souple et adaptable aux documents disponibles.

La symbiose Famille-entreprise

Une première constatation s'impose comme une lapalissade. Les entreprises sont rarement des créations ex nihilo comme celles de la Russie dues à la fougue de Pierre le Grand dans le premier quart du XVIIIe siècle. A l'origine de toute entreprise se trouve un homme ou une famille. C'est à ce stade que les archives sont les plus rares, il est exceptionnel de retrouver comptes ou mémoires, journaux et correspondances des fondateurs. Quand elles existent, ces archives éclairent ces phases de démarrage qui caractérisent le passage de l'atelier individuel à la cellule de production collective. L'influence du milieu est considérable, quoiqu'en pensent ceux qui ne s'en tiennent qu'aux chiffres.

"L'entreprise est une collectivité créée dans un but défini avec des objectifs précis et située dans un milieu déterminé à un moment donné. Ses fondateurs l'ont façonnée à leur image, selon leurs capacités, leurs aptitudes et pour répondre à leurs ambitions. Ainsi, dès l'origine se crée un certain style de l'entreprise..." (9).

Dès qu'un différend apparaît dans une entreprise ou dans une famille, il se répercute sur le climat des affaires, et tous les intéressés, perdant confiance dans la parole donnée, se mettent à adopter la forme écrite qui semble leur donner une certaine garantie. Les entreprises sans "histoires" de la première moitié du XIXe siècle ne s'encombraient pas de paperasses. Les partages et les successions se conçoivent difficilement sans des inventaires précis qui donnent une vue d'ensemble d'un patrimoine. Ce genre de documents, qui peuvent être d'une richesse extraordinaire comme ceux de la famille Le Coultre (10), se trouvent rarement dans le fonds de l'entreprise, mais bel et bien dans les papiers de famille et quelquefois dans les actes notariés. Toute étude d'entreprise devrait commencer par des recherches préalables sur la famille, sa structure, ses relations et son rôle dans la gestion des affaires. Les associations entre père et fils, frères, cousins et autres parents, qui caractérisent les petites et moyennes entreprises du siècle dernier, se faisaient souvent sous la forme de contrats que les associés ne jugeaient pas nécessaires de passer devant notaire. De même les décomptes annuels ou les rapports d'arbitrage ne sortaient pas du cadre de la famille.

Tous ces documents, retrouvés dans les papiers de la famille Le Coultre, devraient permettre une approche nuancée du passage de la forge aux ateliers de petite mécanique qui précèdent les fabriques de pignons et la manufacture d'horlogerie. De même chez les Jequier, les conflits d'intérêts au sein de la famille sont la source d'une importante documentation qui contient des éléments que l'on pourrait chercher vainement dans les archives de l'entreprise Fleurier Watch Co. (11). L'habitude que ces hommes avaient prise de s'expliquer et de justifier leur position par écrit rend bien compte du climat des affaires et de la men-

talité des industriels. C'est là une source de première main pour l'étude des mentalités des entrepreneurs.

Les papiers de famille, glanés à l'extérieur de l'entreprise, forment un complément indispensable à l'histoire de la firme. A titre d'exemple, nous avons trouvé dans les papiers Le Coultre:

- Journal de compte d'Antoine Le Coultre (1823-1831) .
- Inventaire de la forge (1782).
- Mémoire de Zélie Le Coultre, femme du fondateur de Le Coultre & Cie.
- Mémoire d'Elie, fils du fondateur.
- Correspondance entre les ateliers de Genève et ceux du Sentier.
- Lettres de prêts, cautionnements et inventaires de ménage.

La plupart du temps, ces documents, extérieurs à l'entreprise, sont éparpillés chez les descendants des fondateurs qui n'en connaissent pas toujours l'existence. C'est à l'historien d'aller prospecter dans des greniers qui abritent quelquefois de précieuses richesses toutes prêtes à entrer dans les cartons des archives communales ou cantonales.

Une fois de plus, il serait hasardeux de proposer une "méthode quelconque" dans ce genre de recherches qui tiendront toutes du cas particulier.

Description sommaire de la structure générale des archives d'entreprise

Si le contenu des archives peut varier selon de nombreux critères, tels que la période, la forme juridique, la taille ou l'activité économique propre que nous avons évoquées, il n'en reste pas moins que les mêmes séries de documents se retrouvent, à peu de chose près, dans tous les fonds, comme l'a montré

Bertrand Gille dans ses essais de classification (12).

Par mesure de simplification et afin d'intégrer nos propos dans un cadre existant et facilement accessible, nous avons repris en partie le classement de Bertrand Gille que nous commenterons sur la base des dépouillements d'archives que nous avons eu l'occasion de faire ces dix dernières années (13).

A. Constitution de l'association, de la firme ou de la S.A.

La plupart des entreprises commencent par une association entre quelques hommes qui ont souvent déjà travaillé ensemble auparavant. Pour des raisons que l'historien doit chercher à déterminer, les partenaires décident un jour de réunir leurs apports, ce qui donne lieu à des actes de société ou contrats d'associations sous seing privé ou passés devant notaire. Il n'est pas rare d'y trouver, à côté du détail des capitaux, la liste de tous les outils ou celle des machines avec leur coût. Le cahier des charges de chaque associé est précisé ainsi que la répartition des bénéfices qui n'est pas toujours en rapport direct avec le montant des capitaux investis. Ces contrats, dont le volume peut varier d'un folio à plusieurs dizaines de folios, apportent de précieux renseignements sur les diverses manières dont le capital et le travail se sont associés de la fin du XVIIIe siècle à nos jours. Lorsqu'une entreprise familiale disparaît ou est reprise par un groupe, il arrive fréquemment que les actes de constitution restent au sein de la famille, comme ce fut le cas pour les entreprises des frères Le Coultre. / Si le contenu des archives varie en fonction de la nature de l'entreprise, il est aussi directement lié à la taille et à la forme juridique de celle-ci. Dès qu'une entreprise familiale atteint une certaine durée, elle a tendance, au fil des successions, à prendre la forme d'une société anonyme comme nous le voyons à

Fleurier, à Fontainemelon, à la Vallée de Joux et à Paris avec la société Jaeger.

Les sociétés anonymes (S.A.) impliquent des actionnaires dont le nombre peut devenir considérable. Aux Etats-Unis, la plupart des grandes sociétés ont procédé à de multiples augmentations de capital et comme leurs actions ont des valeurs nominales très basses, il est courant d'y trouver des dizaines de milliers de détenteurs de parts. L'intérêt des registres à souches d'actions apparaît lorsque celles-ci sont nominatives, elles permettent de chiffrer l'influence financière des participations, qu'elles soient familiales ou extérieures. Le fichier des actionnaires de Le Coultre & Cie. facilite l'analyse de la prise de majorité des actions, donc du pouvoir effectif, par Jacques-David Le Coultre en 1917 grâce à l'aide financière d'Edouard Jaeger, ce qui explique les relations étroites entre ces deux sociétés dont la collaboration n'a pas cessé (14).

Les assemblées d'actionnaires peuvent donner naissance à des documents intéressants. Aux procès-verbaux, souvent décevants, il faut ajouter la correspondance des actionnaires passifs, soit ceux qui sont extérieurs à l'entreprise et qui désirent des compléments d'information. Dans les petites et moyennes S.A. du XIXe siècle, les actionnaires actifs, directement intéressés à la gestion de l'entreprise, sont parfois en butte à une farouche opposition des actionnaires passifs, peu compréhensifs devant la notion d'autofinancement, du fait qu'ils désirent toucher d'importants dividendes (15). Mais, dès que le capital se dilue en augmentant, et que la structure familiale disparaît devant les exigences du "management", les assemblées des actionnaires ne sont plus que des formalités auxquelles les technocrates attachent de moins en moins d'importance (16).

B. Les conseils

Il est courant qu'à la mort du fondateur, ses successeurs décident de doter l'entreprise d'un conseil d'administration qui s'apparente, avec tous les inconvénients que l'on devine, à un conseil de famille. Les procès-verbaux (P.V.) du conseil d'administration forment en quelque sorte la trame, le squelette presque indispensable des archives d'une entreprise. Dotés de rapports annexes et de statistiques, ils recensent tous les faits majeurs de la vie de l'entreprise. Comme historien, puis comme secrétaire général d'un holding, nous avons constaté que ces documents très complets se rétrécissent avec le temps pour ne devenir que des recueils de décisions, et ceux que nous avons rédigés, comme secrétaire du conseil de la Société des Garde-Temps ne rendent presque plus compte de la vie de la firme. Le téléphone, qui ne laisse aucune trace, joue un rôle prépondérant dans le mécanisme des décisions et dans toutes les négociations préalables aux grandes options. En vue des séances importantes, les administrateurs se font préparer des dossiers sur des points particuliers; les documents de ce genre sont précieux quand ils procèdent à des retours en arrière, à des comparaisons ou à des vues d'ensemble. Comme tous les administrateurs ne disposent pas nécessairement d'un bureau dans l'entreprise, ils ont l'habitude de conserver leurs dossiers chez eux, ce qui devrait inciter l'historien à procéder à des recherches généalogiques pour retrouver la trace de cette documentation chez les descendants.

Dans les grandes sociétés, les administrateurs se répartissent les tâches en comités spécialisés dans la gestion, les finances, la production, la vente, les achats et le contentieux par exemple. En principe, chacun de ces comités tient des

P.V. de ses séances auxquels peuvent encore s'ajouter de nombreuses annexes techniques ou statistiques. A ce niveau, ce sont encore les archives du secrétariat général qui risquent d'être les plus complètes (17), car elles sont censées tenir à jour l'évolution de tous les départements.

Les mêmes remarques s'appliquent aux conseils de direction dont les P.V. et surtout les rapports mensuels, trimestriels ou semestriels destinés au conseil d'administration contiennent des informations détaillées qui s'appuient, elles aussi, sur des annexes diverses.

C. La direction

Les archives de direction se dissocient des archives de famille quand le ou les postes de direction ne sont plus tenus par les membres de la famille propriétaire. Ces documents varient en fonction de l'époque et des structures de l'entreprise (18). Nous n'entrerons pas dans le détail des informations que la direction reçoit de l'intérieur et de l'extérieur pour surveiller la marche générale de l'entreprise (19). Presque tous les directeurs que nous avons rencontrés au cours de nos investigations avaient conservé chez eux des dossiers personnels qui complétaient les archives "officielles" de direction. Dans les moments difficiles, comme les guerres et les crises, le directeur prend des notes, lance des chiffres sur le papier et tente des comparaisons avec des situations passées; il nous est arrivé de tomber sur des résumés chiffrés saisissants couvrant quelques années (20). Et qui, mieux que celui qui dirige une entreprise, peut en résumer les activités? Une fois de plus, une discrète enquête auprès des familles s'avère indispensable.

D. Le domaine

La plupart des entreprises prennent matériellement naissance sur des terres ou dans des maisons appartenant à la famille des artisans. Les titres de propriété de la famille Le Coultre représentent une source fondamentale pour comprendre, non seulement les garanties et les cautionnements d'une série impressionnante de prêts revêtant toutes les formes, mais encore la répartition des bénéfices entre l'agrandissement du domaine et la construction de nouvelles fabriques. De nombreuses S.A. investissent une part de leurs réserves dans l'immobilier et dans certains cas, ces fondations finissent presque par avoir une vie propre grâce à la plus-value de leurs placements, qui leur permettent de devenir créancières des sociétés-mères ou de leur louer des bâtiments au prix coûtant. Dans les sociétés familiales que nous avons étudiées, il arrive couramment qu'une famille se désaisisse de l'entreprise en restant propriétaire des terrains et quelquefois des immeubles. En outre, combien de firmes en difficulté n'ont-elles pas échappé à une faillite menaçante en réalisant un terrain ou un immeuble? Pour la période contemporaine, il est certain que les archives du domaine d'une société d'assurances doivent représenter la majorité du fonds, si l'on excepte les dossiers personnels des assurés.

E. La production

Est-il nécessaire de rappeler que les remarques qui vont suivre ne concernent directement que les sociétés dites de production, à l'exclusion des sociétés dites de services dont le cas particulier ne sera pas abordé?

Trois séries principales devraient permettre un classement sommaire.

1) Le matériel d'exploitation, soit les outils et les machines

nécessaires à la fabrication, varie selon la nature de l'entreprise, comme le montrent les inventaires des archives d'une industrie houillère ou de celles d'une compagnie de chemin de fer (21). Le dessin des machines, le nombre et le genre des outils, le cahier des charges des techniciens, etc. feront le bonheur de l'historien des techniques.

- 2) Les approvisionnements et les fabrications représentent ce que Bertrand GILLE appelle la "comptabilité matière de l'entreprise qui rend compte des produits à l'entrée, à la sortie et à chaque stade de la fabrication". Les archives de l'approvisionnement en matières premières sont particulièrement arides comme les cahiers de situation des produits fabriqués. Chaque atelier tient un compte précis des entrées, suit l'outillage et la fabrication, contrôle les stocks de matières premières comme ceux des produits fabriqués et fournit régulièrement des rapports d'activité à la direction. Les firmes commerciales ou les succursales de ventes ne sont pas concernées par cette comptabilité matière, une série d'entrées et de sorties pour chaque magasin suffit pour connaître l'état des divers produits. L'historien est vite submergé par ces centaines de petits carnets aux signes cabalistiques des plus compliqués, il cherche des récapitulations qui lui permettent d'avoir une vue d'ensemble de la production d'un secteur. Que ce soit dans le textile ou la métallurgie, une bonne connaissance générale des processus de fabrication s'avère indispensable pour comprendre ce genre d'archives si rébarbatives au premier abord. Une statistique de production a peu de valeur en soi, elle doit être confrontée avec les statistiques des stocks en magasin comme avec celles des ventes, car il devient rapidement absurde de produire si l'on ne peut plus écouler sa production. Ces statistiques de production et de ventes analysées à l'aide

de l'état des inventaires permettent d'étudier avec précision les composantes de la rotation du capital.

- 3) Les archives techniques sont rarement conservées, et pourtant, elles seules retracent tout le processus de création d'un produit du stade théorique de la planche à dessin à celui de l'atelier où l'objet est manufacturé. Le Coultre & Cie, contrairement à Fleurier Watch Co, possède des archives techniques d'une richesse exceptionnelle, du fait que plusieurs fabrications aussi différentes que les ébauches, les montres, les appareils de photographie et les compte-tours pour avions ont été mises sur pied durant plus d'un siècle. Chaque produit a son dossier technique et financier. Leur nombre et leur richesse témoignent des capacités créatrices d'un artisan comme Antoine Le Coultre (1803-1881).

F. Le service financier

Il est recommandé de séparer les archives financières des archives comptables. Tout ce qui concerne le capital, son émission et les études préparatoires, la correspondance avec les éventuels souscripteurs ou les banques, la répartition des participations rentrent dans le domaine du service financier. Les augmentations et les diminutions de capital ne se conçoivent pas sans des rapports préalables qui résument la structure financière et l'évolution de l'entreprise en soulignant les raisons d'une telle décision appelée à être approuvée par l'assemblée générale des actionnaires dans les S.A. Les emprunts apparaissent vite comme une caractéristique des petites et moyennes entreprises dont les gages hypothécaires du XIXe siècle évoluent avec les systèmes de crédit pour devenir des obligations cotées en bourse. De nos jours, les prospectus de lancement de telles obligations contiennent des informations générales sur la structure finan-

cière des sociétés multinationales, que les centres économiques comme l'O.C.D.E. ne manquent pas de relever. Les documents les plus précieux concernent le rendement du capital tel que le calculaient les chefs de l'entreprise, car les chiffres nécessaires à leur opération ont beaucoup de chance d'avoir disparu entre temps lors des destructions systématiques des archives comptables, dont le volume devient rapidement encombrant. En 1915, Charles Jequier-Borle fait le point:

"Il ressort des chiffres ci-dessus que votre capital a produit 25 % de bénéfice brut. Que le montant des factures s'élevant à 1.094.298 Fr. a produit 13,9 % de bénéfice moyen. Que votre inventaire se montant à 641.933 Fr. représente le chiffre d'affaires de 176 jours." (22)

Ces résumés, bien que quelquefois contestables dans la manière subjective dont les chiffres sont traités, n'en offrent pas moins des points de repère et des possibilités de comparaisons des plus utiles pour l'historien.

G. Le monde des archives comptables

Souvent volumineuses, quand elles ont échappé à la destruction, pas toujours facilement utilisables à cause d'inévitables lacunes, les archives comptables peuvent prendre plusieurs formes selon les époques et le genre d'activités. Les livres de mémoire ou journal de compte des premiers artisans ne dissocient pas les comptes de l'atelier de ceux du ménage; on y trouve de tout: emprunts, prêts, épicerie, salaires versés, cadeaux, etc. Une bonne dose de patience s'avère nécessaire pour extraire ce qui concerne l'activité professionnelle, il faut procéder à de minutieux regroupements par rubriques. Dès que l'entreprise se structure, et surtout dès qu'elle existe en tant que personne morale, elle est tenue de dresser régulièrement un état de sa

situation, ce qui donne naissance aux comptabilités générale et annexe. Du général au particulier, l'historien se trouve face à trois catégories de documents.

1) Les inventaires, bilans et comptes de pertes et profits se trouvent souvent réunis dans le rapport annuel du conseil d'administration ou de la direction. Au risque de choquer, nous pensons que si les séries sont complètes, ce genre de documents élaborés est presque suffisant, car, comme l'écrit Claude Fohlen: "le bilan est la pièce fondamentale des archives économiques; c'est lui qui permet de suivre le mieux l'évolution des affaires d'une année à l'autre et de dresser le tableau des profits et pertes. Il fournit aussi un tableau des biens appartenant à la société, une description de son matériel" (23). Le bilan apparaît comme une véritable radioscopie de l'entreprise, qui donne une idée, à un moment précis, de son état de santé. Lorsqu'ils comportent des commentaires, les rapports des contrôleurs des comptes éclairent bien des aspects. Les inventaires annuels, semestriels, trimestriels ou mensuels fourmillent de renseignements dont les détails sont proportionnels à la périodicité. Mais, malheureusement, rares sont les entreprises qui ont conservé ce que nous considérons comme l'armature indispensable à toute vue d'ensemble.

2) L'ensemble des grands livres permet de compléter le bilan et de suivre les comptes généraux (bâtiments, outillage, achats de matériel) et les comptes particuliers (associés, clients, banques ou créanciers, fournisseurs). Bertrand Gille définit ainsi les deux séries de livres:

"Le Journal est le livre chronologique de la comptabilité. Chaque écriture comprend sept parties: la date, le

compte débité, le compte crédité, la somme, la quantité de marchandise ou la qualité de l'opération, l'action et le comment payable et le prix. L'écriture est en quelque sorte conçue pour être reportée immédiatement sur le Grand Livre.

Le Grand Livre reprend toutes les opérations pour les mettre à leur place logique, c'est à dire par comptes personnels ou impersonnels. Toutes les écritures sont portées deux fois, au crédit d'un compte, au débit d'un autre. A l'intérieur de chaque compte les opérations sont disposées chronologiquement. Alors que le Journal est écrit page à page, le Grand Livre dispose ses écritures sur deux pages face à face. A gauche se trouve le débit, à droite le crédit. Chaque article comprend cinq parties: la date, le nom du compte où est passée l'écriture correspondante, débit ou crédit, le sujet de l'opération, le folio de l'écriture correspondante, la somme. Le Grand Livre est généralement accompagné d'un répertoire, inclus ou séparé, à l'aide duquel on peut retrouver n'importe quel compte. Pour faciliter les écritures, tous les comptes d'un grand livre commencent et finissent à la même date" (24). Certains fonds comptent plusieurs séries de Grands Livres.

Sans entrer dans les détails, mentionnons que le Grand Livre apporte des précisions sur l'évolution de certains comptes et il offre des possibilités de quantifier aussi bien les fournisseurs et les clients que les répartitions régionales. Si les pièces de l'armature comptable (bilans et inventaires) sont inexistantes, le Grand Livre est d'autant plus précieux.

3) Les comptabilités annexes

Lequel d'entre nous n'a pas tenu, l'espace de quelques jours,

sa comptabilité ou l'état de ses dépenses sur des petits bouts de papier ... Toutes les entreprises finissent par avoir de nombreuses comptabilités particulières par atelier, par produit, par région, par administrateur. Dans le fonds d'une maison textile, Claude Fohlen range sous cette appellation les nombreux registres consacrés à des affaires diverses: "Journal, brouillard de caisse, petite caisse, livre de ventes, livre de factures, commissions, traites et remises, avances, entrées, sorties, tisserands à domicile, livres de vente de Paris, Lyon, Besançon, registres des foires ... dont l'ensemble représente un millier de volumes." (25). Dans une fabrique d'horlogerie, nous avons trouvé les carnets du Conseil d'administration indiquant les traitements et tantièmes des administrateurs, leurs commissions, leurs prêts à court terme à la société, les allocations de tout genre, gratifications, suppléments de salaires et les diverses primes. Ces éléments illustrent bien l'extraordinaire diversité des sources de revenus des cadres et des patrons. Plusieurs administrateurs tenaient à jour de savants tableaux récapitulatifs de la marche de la fabrication quotidienne ou hebdomadaire, de l'état des pertes et profits, et chose exceptionnelle, de l'évolution et des différentes manières d'établir des prix de revient par produit. Les dons de toutes sortes jusqu'aux distributions de pommes de terre aux ouvriers, chefs de famille nombreuse, sont recensés dans de petits carnets. La mécanographie et l'ordinateur vont supprimer ce genre de documents annexes. Que faut-il conserver? Les livres de paye, les listes de prix, les calculs de prix de revient, les registres des ouvriers à domicile, qui renseignent sur les salaires et le rendement, devraient être préservés, entre autres documents.

L'utilisation de toutes ces microcomptabilités est délicate, leur hétérogénéité rendrait aléatoire toute tentative de dresser des séries continues. Elles n'en gardent pas moins un certain intérêt comme compléments.

Après cette description formelle, examinons les problèmes de fond que doit résoudre l'historien confronté à une masse volumineuse de documents.

Pratiquement, il doit chercher à mettre la main sur des documents déjà bien élaborés, tels que les rapports annuels des vérificateurs ou les bilans commentés par la direction. Il est matériellement impossible de reconstituer une évolution comptable avec des éléments épars. Travaillant sur les pièces maîtresses, il n'aura recours aux documents particuliers qu'à l'occasion de lacunes, de contrôles ou de précisions. Signalons la démarche adoptée par Claude Fohlen:

"La méthode pratiquée ici a consisté avant tout en une analyse des bilans annuels. Chaque fois que ces bilans accusaient une perte de quelque importance, j'ai tenté de l'expliquer, grâce aux comptes principaux du Grand Livre (créanciers et débiteurs indiqués au bilan) et au dépouillement systématique de la correspondance. Il m'a semblé que cette méthode s'accordait parfaitement avec la mentalité industrielle du siècle dernier, dans laquelle les notions de production et de prix de revient s'effacent devant les bénéfices et les pertes." (27).

Dans la longue durée, un obstacle majeur apparaît: les comptabilités varient selon les méthodes employées par les comptables, les fiduciaires ou les vérificateurs. En outre, à l'intérieur de l'entreprise, il est courant de trouver trois comptabilités différentes: un bilan provisoire pour le Conseil, une version pour les actionnaires et enfin celui destiné aux Impôts.

Les éléments classiques comme les prix de revient, les estimations d'inventaires, les postes des frais généraux, les marges de bénéfices et les réserves sont autant de variables continues qui fausseraient l'établissement de séries. C'est là une des difficultés principales de l'interprétation des archives comptables à moyen ou à long terme.

L'historien doit éviter de se perdre dans les pièces annexes. Il doit savoir exactement ce qu'il cherche et pour cela il a tout avantage à reprendre les tableaux statistiques tels qu'ils existaient dans l'entreprise au siècle passé (28). Le recours à des manuels de comptabilité contemporains des archives étudiées est souhaitable.

En fonction des futurs ratios à calculer, il dressera des tableaux annuels qu'il remplira petit à petit avant d'élaborer des vues d'ensemble chiffrées (29). Il n'y a aucune recette à proposer, car les objectifs de recherches peuvent varier à l'infini.

H. La correspondance

Les archives commerciales peuvent prendre des proportions gigantesques. Elles se subdivisent généralement en deux groupes :

- La correspondance reçue se présente sous forme de liasses de lettres pliées en deux ou en quatre avec au dos le nom du correspondant, la date et la plupart du temps une note résumant l'objet de la lettre. Le dépouillement et le classement, que Bertrand Gille analyse en détail, demandent de la patience et de l'imagination : chronologique, matière, correspondant, produit, région (30). Qui prend la peine de chercher peut y trouver des éléments aussi vivants que précieux sur la situation économique générale, la réaction d'une foire ou d'un marché, les transports, les modes de paiement, les cours de bourse, la santé financière des con-

currents ou des fournisseurs, les relations extérieures de l'entreprise. Il est préférable de photocopier toutes les pièces intéressantes en cours de classement pour constituer des dossiers spécifiques.

- Les registres de copies de lettres ou correspondance expédiée se présentaient d'abord sous forme manuscrite, puis à la presse sur papier pelure où l'encre pâlit si vite, enfin dactylographiée ou photocopiée. Chaque registre compte environ 500 feuilles suivis d'un répertoire. Comme le remarque Claude Fohlen, la valeur documentaire de ces lettres varie selon les périodes:

"Cette correspondance est d'un intérêt très inégal selon les destinataires et les périodes. La période la plus reculée est, de loin, la plus intéressante, car les lettres ont un tour très personnel, très humain, et leur horizon dépasse les simples questions d'affaires. Certaines sont une véritable petite gazette locale ou régionale. Après 1871, environ, c'est à dire après l'avènement d'une presse plus populaire et la diffusion du télégraphe, la correspondance perd de son intérêt et se réduit de plus en plus aux seules questions commerciales.

Dans l'ensemble de la correspondance, il faut faire une place à part aux lettres de ou pour les agents de la Maison (associés en tournée, dépositaires, représentants): elles fournissent les renseignements les plus précieux sur la marche des affaires et les opérations de la société"(31).

Ces lettres retracent les habitudes commerciales, les potins de la firme, les modes, que ce soit dans le textile ou l'horlogerie, les mentalités. On pourrait concevoir des ana-

lyses sérielles et même des analyses de contenu des fonds assez importants qui en diraient long sur l'évolution de la langue et des pratiques commerciales. L'historien des techniques y trouve son compte dans les réclamations, les croquis d'outils ou de machines et la description des échantillons. Il y a des détails techniques stupéfiants de précision sur la trempe des aciers et la confection des claviers de boîte à musique dans les lettres échangées entre les ateliers des Le Coultre au Sentier et leurs cousins, installés à Genève (32). Dans la première moitié du XIXe siècle, la correspondance commerciale est beaucoup plus riche que celle que nous trouvons au XXe siècle avec la mention: "ne traiter qu'un objet par lettre" comme le recommandent toutes les administrations. Comme nous l'avons constaté, les archives commerciales récentes finissent par s'apparenter aux circulaires où l'on retrouve toujours les mêmes formules impersonnelles. L'historien y perdra beaucoup de temps pour peu d'intérêt.

I. Le contentieux

Les entreprises ou les familles d'industriels qui n'ont pas été obligées une fois ou l'autre de passer en justice sont fort rares. Les archives de quelques entreprises d'Ancien Régime nous sont accessibles aujourd'hui par le biais des liasses de procédure. La thèse récente de Louis Bergeron consacrée aux Banquiers, négociants et manufacturiers parisiens du Directoire à l'Empire prouve de manière irréfutable la richesse documentaire des dossiers de faillites (33). A Fleurier comme à la Vallée de Joux, nous avons abondamment puisé dans les archives du contentieux si utiles pour l'histoire des entreprises aussi bien que pour l'histoire économique en général. Sans aborder les problèmes posés par leur classement (34), signalons que ces dossiers sont souvent formés de

mémoires récapitulatifs, de statistiques rétrospectives, appelés à étayer telle ou telle argumentation. Cet éclairage extérieur renseigne aussi sur la pratique des affaires et montre bien la mentalité si variée des entrepreneurs, dont certains font tout pour éviter un procès alors que d'autres agissent en justice au moindre conflit d'intérêt. L'histoire des premières associations des frères Jequier, fondateurs de Fleurier Watch Co n'a pu être reconstituée que grâce aux rapports d'arbitrage établis par les pasteurs alliés à la famille. La plupart des contrats d'association du XIXe prévoient les modalités de la séparation, mais malgré cette précaution, les associés trouvent encore le moyen de finir devant un tribunal. L'historien en vient à désirer les litiges, à cause de la quantité et quelquefois de la qualité des archives qui se multiplient au fil des procès. Surtout dans les familles, plus les parties se battent, plus les dossiers sont fouillés et précis. Que ce soit chez les Jequier ou chez les Le Coultre, les brouilles de familles ont laissé des archives d'une valeur historique inestimable.

L'historien souhaite trouver, dans les dépôts publics, des archives judiciaires aussi bien classées et répertoriées que celles des Archives d'Etat de Genève dont le Guide s'impose comme un instrument de travail remarquable (35). Quelle que soit la richesse des archives du contentieux d'une entreprise ou d'une famille, l'historien sait qu'il doit en chercher les compléments indispensables dans les fonds publics, ce qui implique parfois de longues recherches quand les actes de société ne sont pas fichés.

J. Archives sociales: Personnel, emploi, salaires, prévoyance

La petite entreprise en produit peu, les questions se règlent oralement. Les salaires sont versés de main à main. Le travail à domicile n'apparaît que dans les livres de production

et de paye. Il est banal de souligner que les services du personnel se développent parallèlement à la taille des entreprises et à l'évolution, en somme assez récente, de la législation sociale dans les pays industrialisés.

Descendons la pyramide hiérarchique. Comme nous l'avons déjà évoqué, les administrateurs constituent leurs propres dossiers qui apportent de nombreux éléments sur les participations à d'autres sociétés, les conseils dans lesquels ils siègent et autres relations industrielles, économiques ou financières. Les dossiers des cadres sont très variés: curriculum vitae, cahier des charges, feuilles de salaires et de gratifications, pourcentage ou intérêt à la production, contrats d'engagement, rapports particuliers. Lorsque l'entreprise fait office de fiduciaire, il est possible de tomber sur les déclarations d'impôts des cadres, qui les font faire par leur employeur.

Les archives spécifiques au monde des ouvriers et des employés ont déjà surpris bien des historiens dont les illusions se muèrent rapidement en déceptions:

"Jusqu'à une date récente, il n'existait pratiquement pas d'archives du personnel ouvrier. Nous ne rencontrons de registres d'ouvriers que dans les manufactures privilégiées du XVIIIe siècle, dont les ouvriers bénéficiaient d'exemptions fiscales ou militaires (Cf. Archives Canson Montgolfier, 53 AQ). Une étude sur l'histoire ouvrière a donc sa base dans les volumes de Conseil d'administration ou dans la correspondance générale" (36).

Pour sa part, Claude Fohlen a été empêché de pousser aussi loin qu'il le désirait l'étude du milieu ouvrier d'une entreprise textile au XIXe siècle, car aucun document d'archives n'autorisait une telle étude:

"J'avais bien espéré dresser un tableau des salaires, entreprise impossible en l'absence des registres de paye. J'avais de même espéré pouvoir dresser des tableaux quinquennaux des effectifs de l'usine, mais les renseignements relatifs au personnel ne m'ont été fournis que par des pièces retrouvées accidentellement, ainsi le registre de délibérations de la Société Libre d'Assistance Médicale en faveur des ouvriers d'Héricourt, pour les années 50 et 60, et les comptes rendus de la caisse de secours de Méquillet-Noblot pour les années 80. Ces deux séries de documents n'appartiennent pas à proprement parler aux archives de la Maison" (37).

Après avoir étudié en détail les archives d'une manufacture d'horlogerie fondée en 1902, nous étions arrivé aux conclusions suivantes :

" ... Les archives de la Fleurier Watch Co S.A. ne permettent pas de répondre à toutes les questions qui viennent à l'esprit au cours d'une étude de ce genre. Tout d'abord, le contenu de ces papiers dépend naturellement des préoccupations de ceux qui les ont rédigés dans le feu de l'action; il ne représente de ce fait que l'optique du patronat et ne permet pas l'étude du milieu ouvrier. La vie interne de l'entreprise, l'importance des rapports humains qui se repercutent sur la qualité du travail et l'efficacité de tous les départements, échappent totalement au chercheur qui ne s'en tient qu'à ses sources. La connaissance approfondie des archives d'une entreprise ne remplacera jamais celle de l'expérience pratique d'un stage intra muros qui semble indispensable pour l'étude d'une firme d'aujourd'hui " (38).

Le recours à des sources extérieures à l'entreprise devient inévitable (39). Et dans ce domaine, les fonds des archives cantonales et communales n'ont pas encore révélé toutes leurs richesses (40). La complémentarité des archives privées et des fonds publics saute aux yeux.

Dans la seconde moitié du XIXe siècle, les livres d'embauche et les livres de paye deviennent plus nombreux. Dans certains pays, ils sont obligatoires (41). En Suisse, les séries sont extrêmement rares. Pour notre part, nous n'en avons trouvé que des fragments.

Le mouvement du personnel est difficile à suivre, car il ne faisait pas problème pour les patrons du XIXe siècle qui embauchaient et licenciaient sans se poser de questions. Cela faisait partie des lois "naturelles" du marché du travail et le droit au travail, popularisé en 1848, resta confiné dans le domaine de l'utopie socialiste jusque dans la seconde moitié du XXe siècle. La fiche personnelle par travailleur, qui a remplacé le registre, comporte le danger d'être détruite périodiquement, quand ce n'est pas au départ de l'ouvrier.

Les contrats de travail que nous avons retrouvés en grand nombre chez Le Coultre & Cie deviennent d'autant plus précieux qu'ils s'évalent dans le temps. Ils permettent de suivre l'évolution de certains métiers et la variation des salaires en fonction de l'état du marché du travail. Ils sont quelquefois accompagnés d'une correspondance préalable qui rend bien compte du climat et des mentalités des patrons et des classes laborieuses. Au XXe siècle, les conventions collectives remplacent les contrats de travail individuels, ce qui doit inciter l'historien à se diriger vers les syndicats et les associations patronales, dont les archives sont encore si peu exploitées (42). Au libéralisme du XIXe siècle succède l'intervention de l'Etat qui se manifeste

par une nette tendance à réglementer le travail, et à cette fin il crée des offices chargés de l'inspection des fabriques, du contrôle de la durée du travail, de la sécurité, de l'hygiène et de la formation des apprentis (43). Toute cette évolution législative a été précédée par de nombreuses enquêtes économiques, industrielles, commerciales et sociales qui restent, malgré les nombreux travaux qui leur ont été consacrés, une mine de renseignements qu'il ne faut jamais négliger de reprendre en détail (44).

Les mouvements sociaux: grèves, lock-out, et dernièrement les occupations d'usines sont susceptibles de produire des documents du plus haut intérêt. Les tracts, affiches et toute forme d'iconographie sont à conserver, comme ces lettres de menace du siècle dernier qui en disent long sur la tension sociale de ces premières manifestations de la lutte des classes. Si les archives d'entreprises se montrent souvent décevantes pour une étude approfondie du milieu ouvrier, rien n'empêche l'historien de diversifier ses sources en cherchant ailleurs. Pour se rendre compte jusqu'où la curiosité peut aller, il suffit de jeter un coup d'oeil sur l'état de la documentation de la magistrale thèse de Michelle Perrot consacrée aux ouvriers français en grève à la fin du XIXe siècle (45).

Les oeuvres sociales, fondation du personnel, crèches, colonies de vacances ou foyer des ouvriers ont souvent des archives séparées de celles de l'entreprise. Les procès-verbaux du conseil de gestion paritaire, les pièces qui y sont annexées et les rapports particuliers peuvent comporter de précieuses indications sur les rapports entre les patrons et leur personnel.

Dans les régions écartées comme le Val-de-Travers ou la Vallée de Joux, les entreprises, presque toutes à caractère familial, tiennent à participer aux oeuvres sociales de la commune

ou du district, elles ont des représentants dans les conseils des églises, des hôpitaux et d'autres sociétés locales (46). Inversement, il arrive que les pasteurs soient invités à siéger dans un conseil d'administration comme ce fut le cas chez les Jequier.

Enfin, les meilleurs compléments aux archives sociales se trouvent indubitablement dans les livres de ménage ou de raison qui permettent d'établir le niveau de vie d'après le panier de la ménagère. Bien entendu, il faut les chercher à l'extérieur de l'entreprise et pour cela un appel à la population peut donner des résultats extrêmement positifs (47).

Arrêtons là cette description sommaire, bien qu'il y ait encore beaucoup à dire sur la nature et le genre des archives d'entreprises. Pour la période contemporaine, Bertrand Gille consacre quelques pages aux services d'études (commerciales, industrielles, financières, économiques et boursières) en soulignant l'importance des fonds des services commerciaux proprement dits: achats, ventes, agences, succursales, concessionnaires, et de plus en plus la publicité. Il rappelle, en guise de conclusion, que les fonds d'entreprises peuvent atteindre des dimensions énormes comme ceux de la Société Pont-à-Mousson dont le volume serait équivalent à celui d'un dépôt départemental français (48).

Recherches d'archives extérieures à l'entreprise:

Famille, région, secteur industriel

L'analyse externe commence sur le terrain. Une entreprise n'existe pas pour elle-même, elle fait partie intégrante d'un milieu, elle est en symbiose avec son environnement. Dès l'origine, l'entreprise a un certain style qui dépend de plusieurs facteurs: géographiques (altitude, climat, orientation), démographiques, historiques et économiques (ressources naturelles).

Dans cette optique, les archives, c'est le pays, le relief et le caprice des saisons. L'historien doit sortir de son cabinet de travail pour aller sur le terrain et s'imprégner de l'environnement de l'entreprise qu'il désire étudier. International Watch Co à Schaffhouse, Vacheron et Constantin à Genève et Sandoz à Moudon ou à Iséables ne font pas la même horlogerie...

a) La symbiose famille - entreprise a déjà été résumée.

L'étendue des relations familiales, l'intégration des beaux-fils, les prêts et cautionnements entre parents comme les participations financières directes et indirectes forment un champ d'étude, aux limites indécises, dont la connaissance préalable s'avère indispensable.

b) La région, dont la définition inquiète géographes et économistes, forme le cadre, l'environnement direct de l'entreprise. Toute cellule de production s'intègre dans une communauté, elle distribue du travail aux alentours, elle représente "quelque chose" dans une ville, un village ou une vallée (il faut entendre parler de LA Le Coultre à la Vallée de Joux...) et de par ses activités, l'entreprise laisse des traces dans les archives publiques. Les particularités régionales ne se laissent pas cerner au premier abord, elles ne se décèlent que progressivement. Dans nos activités de secrétaire général d'un holding coiffant une dizaine d'entreprises, nous fûmes frappés par les différences de cadres, de mœurs, d'horaires, d'ambiance de travail et de salaires entre une société genevoise établie à côté de la frontière et d'autres firmes, l'une à Tramelan dans le Jura, l'autre au bord du lac de Neuchâtel.

L'étude d'une entreprise ne peut pas se limiter uniquement à l'éclairage interne. L'historien doit procéder à des poin-

tages à l'état civil, dans les registres de la Municipalité, dans les procès-verbaux du Conseil communal, à la Recette de l'Etat pour suivre la trace de l'entreprise et de ses dirigeants. A côté des archives officielles, il y a aussi la presse locale, les publications périodiques des syndicats ou des associations professionnelles et le courrier du lecteur (49). Depuis quelques années, la mode est aux journaux d'entreprises, il faut en connaître le tirage, la diffusion et surtout les réponses et le dialogue qu'ils suscitent.

Par exemple, à la Vallée de Joux, nous trouvons: Le Quinquet (journal d'entreprise des Fabriques d'Assortiments réunies, 1946-1964), Tic-Tac (Le Coultre & Cie) et plus récemment le Bulletin de la FTMH (Fédération des Travailleurs sur Métaux et Horlogers).

Cet éclairage externe apporte de précieux renseignements sur l'image que la "Maison" cherche à se donner dans la commune et la région où elle est implantée. Dans les caves de l'Hôtel de Ville du Sentier, qui abritent les archives de la commune du Chenit, nous avons mis la main sur de nombreux papiers concernant la famille Le Coultre et l'entreprise du même nom. Enfin, la plupart des entrepreneurs font de la politique active. Chez Sulzer à Winterthur, il y avait toujours un membre de la direction générale au sein de l'exécutif de la ville. Antoine Le Coultre (1803-1881) a assumé plusieurs charges aux niveaux du village, du district et du canton.

Selon le développement de la question, l'éclairage externe dépasse largement le cadre régional. Quelques exemples le démontrent clairement.

En 1859, pour éviter l'opprobre d'une faillite, Antoine Le Coultre fait appel à l'Etat de Vaud qui accepte, non sans hésitations, d'entrer dans la société comme actionnaire. Les

archives du département des finances retracent les péripéties des dix années suivantes et complètent heureusement les fonds conservés chez Le Coultre & Cie. Lorsqu'en 1815-1818 les frères Humbert, alors propriétaires de la fabrique d'ébauches de Fontainemelon, demandent l'aide du gouvernement neuchâtelois, ils adressent une série de rapports et de mémoires au Conseil d'Etat. Enfin, durant l'Entre-deux-guerres la Confédération a joué un rôle de premier plan dans la réorganisation de l'industrie horlogère (50). Comme nous l'a appris Oscar Gauye, archiviste de la Confédération, la section horlogère du Département de l'Economie publique vient de déposer les dossiers de cette époque. Au-delà de nos frontières, des traces existent encore à Paris, au Ministère des Finances où l'accès aux dossiers des bénéficiaires de guerre ne se fait pas sans autorisation, et à Londres, au Foreign Office où Jacques-David Le Coultre a fait l'objet d'une enquête durant la Seconde guerre mondiale.

La thèse de Troisième cycle de Serge Chassagne sur la Manufacture de toiles imprimées de Tournemine-lès-Angers (1752-1820) illustre à merveille la complémentarité des archives publiques et des fonds privés:

"Tout historien malheureusement est à la fois maître et victime de ses sources. Les archives d'entreprises, surtout antérieures à la Révolution, sont l'exception: hormis un paquet de lettres reçues en 1759, parvenue on ne sait comment aux Archives de Maine-et-Loire, rien n'a été conservé des papiers de la manufacture de Tournemine. Il a fallu, pièce à pièce, reconstituer le puzzle de son histoire... Cette reconstitution s'appuie sur quatre grandes séries documentaires, utiles vraisemblablement pour toute étude d'entreprise sous l'Ancien Régime. Les

archives consulaires d'abord, dont les indispensables bilans (51) et les complémentaires registres d'audiences donnent la clef des dimensions du marché, et des relations, en contentieux, entre débiteurs et créanciers, clients et fournisseurs. Les minutes notariales, ensuite, forment la plus volumineuse, mais la plus fructueuse source utilisée ici. Précédé d'une lecture systématique du contrôle des actes, le dépouillement des minutes gagne en rapidité et en efficacité; les minutes conservent suffisamment de renseignements importants pour récompenser ce travail lent et poussiéreux. Rôles de capitation et registres paroissiaux enfin permettent de retrouver les hommes, employeurs ou ouvriers, dans leur vie sociale et familiale, pères de famille nombreuse ou célibataires frivoles, riches capités, ou contribuables négligeables, gens du cru ou travailleurs étrangers." (52)

Cet exemple français, certes applicable à la Suisse, montre de manière claire ce qu'un chercheur peut tirer des richesses diffuses qui dorment dans les archives fédérales, cantonales et communales.

Enfin, pour compléter son matériel de comparaison, l'historien dispose, dès la fin du XIXe siècle, de toutes les publications de divers offices qui deviendront nos actuels Bureaux fédéraux et cantonaux de statistiques.

c) Le secteur industriel forme la toile de fond où l'entreprise étudiée est confrontée avec d'autres sociétés du même type. Le nombre de personnes employées, le capital, le pourcentage de son chiffre d'affaires par rapport aux exportations nationales de la branche, les revenus procurés à la région et la place de ses dirigeants dans les organisations

faïtières forment une série d'éléments qu'il faut regrouper pour dessiner la place de l'entreprise dans son secteur industriel ou commercial. En effet:

"Il serait vain d'étudier une entreprise simplement en elle-même, en faisant abstraction des conditions qui lui sont extérieures. L'histoire d'une entreprise est en réalité celle d'un milieu, d'un marché, d'une technique... La technique, l'analyse des moyens de production ne sont souvent que le reflet des activités commerciales et surtout financières. Car l'évolution d'une entreprise est commandée par ses disponibilités de trésorerie, lesquelles ne sont que le résultat des réalisations effectuées sur le marché." (53)

L'approche du secteur industriel ou commercial consiste à se familiariser avec une documentation riche et variée. La plupart des associations professionnelles éditent une revue spécialisée ou un bulletin interne (54). La Fédération horlogère, par exemple, dispose d'un excellent service d'études économiques qui a publié, entre autres, une "Comparaison inter-entreprises établisateurs" (55) d'une grande utilité pour l'historien. Les rapports et statistiques des Chambres de commerce contiennent aussi de précieux éléments (56). Il y a jusqu'à des romans qui décrivent admirablement le climat des affaires, tel celui de Jean-Richard Bloch, "... et Cie", qui s'attache à l'industrie textile française au début de la Troisième République. Enfin, les bonnes monographies régionales ont toujours quelque chose à apporter (57).

Les contacts personnels

En cours de prospection, l'historien rencontre beaucoup de monde. Il doit parler de ses projets pour attirer l'attention des personnes susceptibles de l'aider. Le recours à la tradition orale donne parfois des résultats surprenants lorsqu'il s'agit d'appréhender le climat de certaines situations. Les ouvriers et les employés, qui ont oeuvré plus d'un demi-siècle dans une fabrique, ont tout à nous apprendre, même si leur récit nécessite des contrôles et des recoupements rigoureux. C'est ainsi que nous avons pu régler aisément les problèmes techniques les plus complexes ou la lecture de sigles désignant tel ou tel calibre dans le domaine de l'horlogerie avec le concours d'un octogénaire dont la mémoire n'avait rien perdu de son acuité. Ces hommes, mis en confiance, parlent volontiers des conditions de travail du début du siècle, et leurs souvenirs sur les guerres et les crises sont simplement irremplaçables. Lorsque le contact est établi, l'historien peut réunir une documentation orale d'une richesse incomparable qui redonne vie à l'aridité de certaines sources écrites. Et, dans ce domaine aussi, il recherche l'éclairage externe en sortant du petit monde de l'entreprise.

L'histoire locale ou régionale ne se conçoit pas sans la collaboration des indigènes (58). Il est nécessaire d'être introduit auprès des autorités, préfet, syndic, municipaux, instituteurs, greffiers, pasteurs, etc. Grâce à M. Paul-Eugène Rochat, préfet de la Vallée de Joux, nous avons rencontré les notables qui nous ont peu à peu remis ou permis d'accéder à de nombreux petits fonds d'archives privées où il y avait toujours quelque chose à glaner (59). La meilleure manière de garder le contact consiste à publier de temps à autre dans la presse lo-

cale une ou deux pièces intéressantes accompagnées d'un bref commentaire et des remerciements au propriétaire du fonds. Ces chroniques éveillent l'intérêt et facilitent l'accès aux sources.

En se familiarisant avec une région, ses traditions, son langage et ses coutumes, l'historien évite des erreurs d'appréciation, et il se rapproche de l'homme enraciné dans son terroir (60). A l'époque où l'on parle beaucoup de l'histoire des mentalités, nous ne saurions trop recommander de commencer par des études locales dans un milieu bien déterminé avant de tenter les grandes fresques aux généralisations hâtives.

Conditions de travail et garanties à obtenir

Le rapport de confiance, absolument indispensable, étant établi avec la direction de l'entreprise, l'historien a quelques conditions à poser (61). Il lui faut un bureau pour dépouiller, classer et photocopier ce qu'il juge important. Une machine à écrire, l'aide d'une secrétaire et le téléphone sont souhaitables, comme toute aide matérielle dont les modalités se discutent de cas en cas.

Comme garanties, il demandera un véritable monopole du fonds d'archives tant que son travail ne sera pas terminé. Il doit pouvoir disposer de toutes les sources, quitte à fixer une limite chronologique bien précise comme le fit Claude Fohlen. Pour notre part, nous aurions rencontré d'insurmontables difficultés à saisir l'évolution de Fleurier Watch Co SA, si nous n'avions pu accéder aux archives personnelles de l'administrateur-délégué qui avait travaillé dans la manufacture de 1915 à 1968. Dans les pays anglo-saxons, il est courant de voir l'entreprise et l'historien se lier par contrat où les responsabilités des deux parties sont clairement définies (62).

L'avance des pays étrangers

Les Etats-Unis ont déjà une longue tradition. La première chaire d'histoire des entreprises a été créée en 1926 à l'université de Harvard. La Business History Review n'a pas cessé de paraître depuis un demi-siècle et d'autres revues ont vu le jour comme Explorations in Entrepreneurial History. Toutes les grandes universités rivalisent pour développer leurs départements de Business History. La prestigieuse collection Harvard Studies in Business History a déjà publié plus de trente ouvrages, dont certains sont devenus des classiques de l'histoire des entreprises.

Les Anglais ont à leur actif de belles réalisations. Le Business Archives Council of Great Britain a été fondé en 1934 dans le but d'encourager la préservation des archives des industries, du commerce et de la banque. Dans la revue qu'elle patronne, intitulée Business Archives, cette association se présente ainsi:

"Le Conseil est une société à but non lucratif supportée par des contributions volontaires d'entreprises, d'universités, de bibliothèques et de personnes individuelles, et dirigée par un comité formé d'entrepreneurs, d'historiens et d'archivistes. Les buts du conseil consistent à préserver les archives d'entreprises, à proposer des modèles pour leur utilisation et à soutenir l'intérêt de l'histoire des entreprises."

Les résultats sont probants. Des archivistes localisent les fonds d'archives, prennent contact avec leurs propriétaires pour obtenir le droit de les inventorier. Des listes, recensant ces nouvelles "acquisitions" et indiquant les conditions et les moyens d'accès, sont tenues à jour. Cette prospection n'implique pas l'obligation du dépôt.

En 1974, nous avons eu l'occasion de visiter le National Register of Archives en compagnie de Mr. Baillie. Cette institution, séparée depuis 1945 de l'Historical Manuscripts Commission, compte plus de vingt collaborateurs à plein temps. Elle ne dépend pas des archives d'Etat, soit le Public Record Office. Ses statuts lui attribuent comme fonction de s'occuper de toutes les archives privées, soit de toute la documentation qui sort du cadre des services gouvernementaux. Parmi les longues listes énumérant tous les fonds inventoriés, nous ne retiendrons aujourd'hui que le cas des archives d'entreprises. Les responsables de la publication des Sources of Business History in the National Register of Archives cherchent avant tout à mettre à disposition des utilisateurs (customers) un instrument de travail. Les différents fonds d'archives d'entreprises sont répertoriés et une brève notice décrit leur contenu en signalant aussi le lieu du dépôt et les conditions d'accès. Enfin, cette institution met à disposition du public une salle de travail dotée d'une série d'index permettant d'efficaces marches d'approche.

L'Allemagne de l'Ouest n'a rien à envier à l'Angleterre. Le Dr. Ottfried Dascher, directeur de ^{la} Stiftung Westfälisches Wirtschaftsarchiv de Dortmund, attache une grande importance à la formation des archivistes d'entreprises, en partant du principe que c'est la manière la plus sûre d'obtenir un jour des archives directement utilisables. La revue Archiv und Wirtschaft, Mitteilungsblätter für das Archivwesen der Wirtschaft, fondée en 1967, témoigne des objectifs atteints, de même que pour l'histoire économique, la revue Tradition, Zeitschrift für Firmen-Geschichte und Unternehmer-Biographie, qui doit beaucoup au professeur Wilhelm Treue. En outre, la Vereinigung deutscher Werk- und Wirtschaftsarchivare a déjà publié de nombreux ouvrages de référence sur les fonds d'archives disponibles (63).

Le Danemark et la Hollande possèdent également leur centre d'archives d'entreprises. En France, Bertrand Gille a joué un rôle de premier plan pour donner à cette orientation de la recherche historique la place qu'elle mérite. Malheureusement, la revue Histoire des Entreprises n'a connu que douze livraisons entre 1958 et 1963. Les travaux de Jean Bouvier, Claude Fohlen, Marcel Gillet, François Caron et plus récemment Patrick Fridenson, Serge Chassagne, Pierre Cayez et Henri Morsel prouvent que l'histoire des entreprises a conquis ses lettres de noblesse (64). Elle a maintenant sa place dans la plupart des congrès d'histoire économique. L'Institut d'Histoire économique et sociale de l'Université de Paris I (Panthéon-Sorbonne), dirigé par Pierre Vilar, a centré plusieurs recherches de séminaire sur le thème de l'entreprise et du profit dans diverses modes de production. La liste des principaux travaux et les premiers résultats de l'enquête ont été publiés en 1972 (65).

La Suisse commence à réagir. Plusieurs voix se sont élevées pour mettre la question de la sauvegarde des archives d'entreprises à l'ordre du jour de quelques sociétés savantes. La Société suisse d'histoire économique et sociale, fondée en 1974, s'y intéresse particulièrement et soutient l'initiative d'un groupe de jeunes historiens qui désire créer un centre de documentation pour les sources de l'histoire suisse contemporaine (Zentraler Quellennachweis zur Schweizergeschichte des Zwanzigsten Jahrhunderts). On parle même de la mise sur pied d'une commission fédérale ad hoc. Enfin, tout dernièrement, l'Association des Archivistes suisses consacra un séminaire aux archives d'entreprises... Espérons que ces premiers pas faciliteront la tâche de ceux qui se rendent compte que, dans ce domaine si peu exploité, tout reste à faire: centre d'archives spécialisé, inventaires des

fonds disponibles en Suisse, formation des archivistes et des documentalistes, contacts avec les industries, les universités et les autorités.

Les archives d'entreprises et leur intérêt pour l'histoire (66)

Elles permettent d'abord de nuancer les phénomènes généraux en corrigeant la systématisation nécessaire de toutes les théories, dont le risque est parfois d'ignorer la diversité des cas. C'est dans ce rôle de complément, de rectification, de précision que les archives d'entreprises se révèlent indispensables. Elles introduisent l'original et le particulier à côté des données globales de l'histoire quantitative qui peuvent entraîner une certaine abstraction où l'homme finit par devenir une entité numérique. Dans leur souci du concret et du quotidien, elles cernent une réalité dont la banalité et la répétition cachent parfois des éléments fondamentaux.

C'est aux archives d'entreprises qu'il faudrait recourir pour tenter de répondre à des questions du genre de celles que se pose la presse économique: "Cinq concentrations sur dix échouent aujourd'hui: pourquoi?" (67)

L'histoire des entreprises avec ses préoccupations propres à l'analyse micro-économique est nécessaire dans sa confrontation avec les conclusions qu'entraîne l'observation macro-économique. Ces longues recherches ingrates sur les origines et le comportement des cellules de production ou de distribution, prises ici dans leur sens le plus large, ne peuvent se passer d'un cadre théorique pour intégrer leur modeste apport à une meilleure compréhension de l'évolution du monde capitaliste. Dans ce sens, nous suivons volontiers Henri Morsel:

"Qu'il s'agisse de politique internationale ou de politique interne, d'impérialisme ou de politique sociale, l'apport de l'histoire des entreprises est donc largement positif. Mais peut-on, à partir d'exemples particuliers, construire une vision globale qui puisse servir à l'histoire générale? Les études de cas restent trop singulières; les monographies par branche industrielle, bien choisies dans le temps et l'espace, ne sont que la matière première d'une histoire plus complète des entreprises qu'il faut dépasser par une étude du capital dans ses différentes entreprises. Sans nous lancer ici dans une justification théorique, il semble bien que dans la pratique, seul ce concept soit opérant..." (68)

Il faut d'abord faciliter l'accès aux archives d'entreprises pour que la multiplication des monographies finisse par donner de plus en plus de poids à cette approche historique ET économique, qui reste le cadre privilégié de l'analyse des modes de production et de l'étude du profit qui caractérisent l'évolution mouvementée de la société capitaliste. Enfin, pour écarter les critiques, teintées d'idéologie, de ceux qui réduisent l'historien des entreprises au rôle de chroniqueur du patronat, nous emprunterons notre conclusion à un grand historien contemporain dont les recherches sur l'histoire des entreprises font autorité:

"Si l'historien économiste ne veut pas perdre le contact avec sa terre nourricière ("les faits..."), il veut encore moins ignorer ni le conditionnement, ou le substrat social, ni les répercussions sociales de la croissance - ou de la non-croissance. Qu'il s'efforce de reconstituer les mentalités des milieux d'affaires, les raisons de leurs choix politiques et économiques, ou de retrouver à travers le destin d'un entrepreneur l'enchevêtrement des innovations

capitalistes, ou de mesurer les mouvements des profits bancaires, ou bien d'esquisser une confrontation entre mouvement ouvrier et conjoncture, ou bien encore d'observer les rivalités des groupes bancaires sur les marchés extérieurs, toujours il sera tenté, à ses risques et périls, de voir les choses cachées derrière les choses, c'est à dire de donner vie et crédibilité à des concepts aussi controversés qu'indispensables, qu'ils se nomment "capitalisme", "classe sociale", ou "impérialisme" (69).

Les archives d'entreprise, comme celles des entrepreneurs (70), forment une des sources les plus prometteuses de l'histoire économique et sociale, et elles méritent leur place dans les programmes de recherches (71) en attendant un jour, peut-être, où elles enrichiront un enseignement universitaire. Elles impliquent enfin une collaboration sincère et durable entre archivistes, entrepreneurs et historiens.

N o t e s :

- 1) Communication présentée le jeudi 3 juin 1976, à Berne, devant l'Association des archivistes suisses. Le choix de notre titre a été influencé par le professeur Peter Mathias dont la conférence, prononcée le mercredi 7 juillet 1976 à la réunion annuelle du Business Archives Council de Londres, s'intitulait justement: "Business Records : what the customer really wants".
- 2) Bertrand GILLE, "Les archives d'entreprises", in Revue historique, t. 208, 1952, p. 185-204 et Etat sommaire des archives d'entreprises conservées aux Archives nationales (série AQ). Paris, 1957, VIII+ 153 p.

- 3) Les congrès internationaux d'archives de Paris (1951), Florence (1956), et de Stockholm (1960) ont réservé une place de choix aux archives d'entreprises. En 1975, les Anglais ont organisé à Londres et à Liverpool deux rencontres internationales d'histoire des entreprises.
- 4) Dans son introduction à l'Etat sommaire des archives d'entreprises... op. cit., B. Gille propose un mode de classement qu'il reprend presque tel quel en 1970 dans le Manuel d'archivistique, théorie et pratique des archives publiques en France. Paris, 1970, p. 417-428 Les archives dites "économiques" ... Cf aussi Erwin ZWIGART, Wegleitung für die Anlegung von Werkarchiven (Firmenarchiven). Basel, 1965, 42 p. (Schweizerische Vereinigung für Dokumentation). Les principales revues comportent de nombreux articles topiques: American Archivist, Archivar, Archivum, Business Archives, Gazette des Archives, etc.
- 5) Isabelle GUERIN, "Le National Records Management Council et son rôle dans l'organisation des archives d'entreprises aux Etats-Unis", in Gazette des Archives, N.S., No. 16, juillet 1954, p. 11.
- 6) Isabelle BROU et Vital CHOMEL, "Les archives d'entreprises en France", in Gazette des Archives No. 84, 1974, p. 9-35. En Suisse, la question est au programme de la Société suisse d'histoire économique et sociale.
- 7) Henrietta M. LARSON, Guide to Business History, Materials for the Study of American Business History and Suggestions for Their Use. Boston, 1948, p. 3. Cette définition est reprise par Louis GIRARD, "Histoire des entreprises au XIXe siècle", dans Rapports du XIe congrès international des sciences historiques, Stockholm, 1960, t.V, p. 97.

- 8) Alfred D. CHANDLER, Strategy and Structure: Chapters on the History of the American Industrial Enterprise. Cambridge, 1962, rééd. 1970, et traduit en français en 1972 aux Editions d'organisation, avec une préface de Bruce R. Scott.
- 9) François JEQUIER, Une entreprise horlogère du Val-de-Travers: Fleurier Watch Co SA. De l'atelier familial du XIXe aux concentrations du XXe siècle. Neuchâtel, 1972, p. 10.
- 10) "L'inventaire général des biens meubles et immeubles des hoirs d'Abraham, feu le capitaine Le Coultre, avec les taxes de tous lesdits biens, avec à la fin partage et cession entre les 5 enfants", 4 mars 1782, 16 fol. Pour le seul XIXe siècle, les archives de famille comptent une dizaine d'inventaires comportant souvent plus d'une douzaine de feuillets. Ils représentent de précieux compléments pour comprendre la symbiose famille-entreprise.
- 11) François JEQUIER, op.cit., chap. II: Les origines familiales de l'entreprise.
- 12) Cf. note 2.
- 13) François JEQUIER, "Comment utiliser les archives d'entreprises? Aspects méthodologiques, éthiques et pratiques", in Bulletin du Département d'histoire économique de la Faculté des Sciences économiques et sociales de l'Université de Genève, 4, 1973-1974, p. 20-25.
- 14) Le détail des relations économiques et financières nouées entre Jacques-David Le Coultre et Edouard Jaeger feront l'objet d'un chapitre d'une étude que nous préparons, subventionnée par le Fonds national de la recherche scientifique: L'évolution économique et sociale de la Vallée de Joux de la Révolution industrielle à nos jours. (Etude de cas).

- 15) Déjà au XVIIIe siècle en Grande-Bretagne, on trouve des exemples frappants. Cf: François CROUZET, Capital Formation in the Industrial Revolution. London, 1972, p. 162ss.
- 16) John Kenneth GALBRAITH, Le nouvel Etat industriel. Essai sur le système économique américain. Paris, 1968, chap. V: Le capital et le pouvoir.
- 17) P. DUSSAULX, Le secrétariat général. Paris, 1969, 122 p.
- 18) Alfred CHANDLER, op. cit., p. 27-91 de l'édition française.
- 19) Bertrand GILLE, Etat sommaire des archives d'entreprises, op. cit., p. 12-13.
- 20) François JEQUIER, Fleurier Watch Co, op. cit., p. 117 ss.: La fusion en 1915.
- 21) Bertrand GILLE, "Les archives de l'industrie houillère", in Histoire des Entreprises, No. 2, novembre 1958, p. 78-103 et du même auteur, "Les archives des compagnies de chemins de fer", in Histoire des Entreprises, No. 1, mai 1958, p. 46-58. Cf aussi l'état des sources de deux thèses classiques: François CARON, Histoire de l'exploitation d'un grand réseau. La compagnie du chemin de fer du Nord, 1846-1937. Paris, 1973 et Rolande TREMPÉ, Les Mineurs de Carmaux 1848-1914. Paris, 1971, 2 vol.
- 22) François JEQUIER, Fleurier Watch Co, op. cit., p. 122.
- 23) Claude FOHLEN, Une affaire de famille au XIXe siècle: Méquillet-Noblot. Paris, 1955, p. 4.
- 24) Bertrand GILLE, Etat sommaire des archives d'entreprises...., op. cit., p. 20.
- 25) Claude FOHLEN, op. cit., p. 4.
- 26) Bertrand GILLE, op. cit., p. 21-23, commente les aspects principaux de ces comptabilités annexes.

- 27) Claude FOHLEN, op. cit., p. 5.
- 28) Cf Annexe I.
- 29) Cf Annexe II.
- 30) Bertrand GILLE, op. cit., p. 23-30.
- 31) Claude FOHLEN, op. cit., p. 5.
- 32) Cette correspondance datant du début du XIXe siècle a fait le bonheur de M. Pierre Germain, dont les recherches portent sur la fabrication des oiseaux chantants et des minuscules boîtes à musique.
- 33) Louis BERGERON, Banquiers, négociants et manufacturiers parisiens du Directoire à l'Empire. Paris, Lille, 1975, 2 vol., à paraître aux éditions Mouton.
- 34) Bertrand GILLE, op. cit., p. 30-31.
- 35) Catherine SANTSCHI, Guide des Archives d'Etat de Genève. Genève, 1973, ouvrage pourvu d'un utile index. Cf. notamment les pages 17, 26 et 31.
- 36) Bertrand GILLE, op. cit., p. 32. Sur le genre de réflexions que font les patrons face aux syndicats et aux grèves, cf. François JEQUIER, Fleurier Watch Co, op. cit., p. 115-116.
- 37) Claude FOHLEN, op. cit., p. 6.
- 38) François JEQUIER, Fleurier Watch Co, op. cit., p. 356.
- 39) En vue de compléter les archives de la Fabrique d'Ebauches de Fontainemelon, nous avons trouvé des dossiers très copieux, mais pour une période limitée, aux Archives de l'Etat à Neuchâtel, Cf. François JEQUIER, "L'action des comités neuchâtelois d'industrie durant la crise horlogère de la fin de l'époque napoléonienne", in Musée neuchâtelois, 3, 1975, p. 97-126.
- 40) Les archives de la Ville de La Chaux-de-Fonds, dirigées par Monsieur Charles Thomann, possèdent des fonds de grande valeur sur l'évolution de l'horlogerie au XIXe siècle. Il est surprenant qu'ils aient été aussi peu exploités.

- 41) En France, l'article 4 de la loi du 22 juin 1854 rend obligatoires les livres d'embauche.
- 42) La Société industrielle et commerciale de la Vallée de Joux nous ayant remis ses archives, nous avons pu les faire étudier par une de nos étudiantes qui en fit son sujet de mémoire de licence à la Faculté des lettres. Chantal SCHINDLER-PITTET, Les principales activités de la Société industrielle et commerciale (S.I.C.) de la Vallée de Joux au XIXe siècle. Lausanne, 1975, 74 f., dactyl., et notre compte-rendu, François JEQUIER, "Les archives de la S.I.C. de la Vallée de Joux 1878-1901", in Feuille d'Avis de la Vallée de Joux, 30-31, 30 juillet 1975, p. 5-6.
- 43) La Suisse économique et sociale. Ouvrage publié par le Département fédéral de l'économie publique. Einsiedeln, 1926-1927, 2 vol.
- 44) Hilde RIGAUDAS-WEISS, Les enquêtes ouvrières en France entre 1830 et 1848. Paris, 1938, 262 p. Pour le Canton de Vaud, un cas particulier a été repris par François JEQUIER, "La Vallée de Joux d'après les rapports de la commission d'enquête commerciale et industrielle", in Revue historique vaudoise, 1976, p. 115-137.
- 45) Michelle PERROT, Les Ouvriers en grève. France 1871-1890. Paris, 1973, 2 vol.
- 46) Les protocoles des séances de la Société du Musée de Fleurier donnent, dès 1859, les comptes rendus des conférences prononcées devant les membres. Nous y avons trouvé de précieux renseignements sur la vie économique et sociale du Val-de-Travers au XIXe siècle.

- 47) François JEQUIER, "Plaidoyer pour une histoire de la Vallée de Joux", in Feuille d'Avis de la Vallée de Joux, 33, mercredi 15 août 1973, p. 4. Par ce moyen, nous avons obtenu l'accès à de nombreuses archives privées: correspondances, Journal de comptes, livres de raison, mémoires techniques, factures, etc.
- 48) X. du BOISROUVRAY, "Les archives de la Société Pont-à-Mousson", in Gazette des Archives, 57, 1967, p. 127-131.
- 49) Dans la presse locale, le courrier du lecteur apparaît vite comme une véritable tribune où les voix "archivistiquement" silencieuses s'expriment volontiers.
- 50) François SCHALLER, "L'intervention du pouvoir au sein de l'industrie horlogère", in Strukturwandlungen der schweizerischen Wirtschaft und Gesellschaft. Festschrift für Fritz Marbach... Bern, 1962, p. 57-72.
- 51) Serge CHASSAGNE, "Faillis en Anjou au XVIIIe siècle. Contribution à l'étude économique d'une province", in Annales E.S.C., 1970, p. 477-497.
- 52) Serge CHASSAGNE, La Manufacture de toiles imprimées de Tournemine-lès-Angers (1752-1820). Paris, 1971, 384 p.
- 53) Claude FOHLEN, op. cit., p. 113.
- 54) La Suisse horlogère - Organe officiel de la Chambre suisse de l'horlogerie, des associations patronales, des chambres de commerce, des bureaux de contrôle, de l'information horlogère suisse et de la fiduciaire horlogère. La Chaux-de-Fonds, 1912 ss., fait suite à la Fédération horlogère suisse 1886-1912. En outre, chaque année la Chambre suisse de l'horlogerie publie un important "rapport de l'exercice... du Comité central" de plus de 100 pages. Fondamental pour l'étude de ce secteur industriel.

- 55) Ces études à usage interne ont donné lieu à une thèse: Jean-Claude SEYDOUX, Les comparaisons inter-entreprises. L'exemple de l'industrie horlogère suisse. Fribourg, 1970, 212 p.
- 56) F. REYNAUD et G. VINAY, "Les archives des Chambres de commerce en France", in Gazette des Archives, 56, 1967, p. 27-42.
- 57) Quiconque étudie un aspect du Jura doit se servir de la remarquable thèse de Suzanne DAVEAU, Les régions frontalières de la montagne jurassienne, étude de géographie humaine. Lyon, 1959, 571 p.
- 58) Maurice A. ARNOULD, "Les problèmes de l'histoire locale", in Bulletin du Crédit Communal de Belgique, 1962, p.39-51.
- 59) C'est ainsi que nous avons eu accès aux archives de la Société industrielle et commerciale, à celle de l'Ecole d'horlogerie et enfin à de nombreux fonds privés. Cf. Chantal SCHINDLER-PITTET, "La création de l'Ecole d'horlogerie de la Vallée de Joux", in Revue historique vaudoise, 1976, p. 163-185.
- 60) Paul LEUILLOT, "Histoire locale et politique de l'histoire", in Annales E.S.C., 1974, p. 139-150; "Défense et illustration de l'histoire locale", in Annales E.S.C., 1967, p. 154-177 et "L'histoire locale et son avenir", in Annales E.S.C., 1953, p. 543-5.
- 61) Jean-François BERGIER, "Histoire économique, histoire des entreprises et archives d'entreprises. Plaidoyer pour un instrument de travail", in Mélanges d'études économiques et sociales offerts à Claudius-P. Terrier, Genève, 1968, p. 23-32 (Publications de la Faculté des Sciences économiques et sociales de l'Université de Genève, vol. XIX).

- 62) L'historien William J. Reader a eu l'amabilité de nous communiquer le contrat qu'il avait passé avec Imperial Chemical Industries Ltd.
- 63) Fritz REDLICH, "The Beginnings and Development of German Business History", in Bulletin of Business Historical Society, XXVI, No. 3, September 1952 (Supplement), 82 p.; une version augmentée a été publiée en allemand, "Anfänge und Entwicklung der Firmengeschichte und Unternehmerbiographie"... in Tradition ... (1959) Erstes Beiheft, 81 p.
- 64) Le 4 mai 1974, les chercheurs d'histoire moderne et contemporaine du C.N.R.S. ont organisé à l'Ecole normale supérieure de la rue d'Ulm, un colloque sur le thème "Histoire et histoire des entreprises". Les rapports seront publiés par la Revue d'histoire économique et sociale, 1, 1975, p. 121-143.
- 65) Bulletin de l'Institut d'histoire économique et sociale de l'Université de Paris I, No. 1, juillet 1972, 45 p. et No. 2, décembre 1972, 63 p.
- 66) Jean VIDALENC, "Les archives d'entreprises et leur intérêt pour l'histoire", in Gazette des Archives, 73-74, 1971, p. 83-91.
- 67) L'Ordre professionnel, 31 janvier 1974.
- 68) Henri MORSEL, "Histoire et histoire des entreprises", in Revue d'histoire économique et sociale, 1, 1975, p. 121-127.
- 69) Jean BOUVIER, Histoire économique et histoire sociale. Recherches sur le capitalisme contemporain. Genève, 1968, p. 8.

- 70) Jean-Noël JEANNENEY, François de Wendel en République. L'argent et le pouvoir 1914-1940. Paris, 1976, 670 p. et de Richard F. KUISEL, Ernest Mercier French Technocrat. Berkeley, 1967, XII+ 184 p.
- 71) Nous tenons à remercier le Fonds National de la Recherche scientifique de l'aide qu'il accorde à nos recherches en cours sur L'évolution économique et sociale de la Vallée de Joux de la Révolution industrielle à nos jours (Etude de cas) dont les sources principales sont les archives de la famille Le Coultre et celles de l'entreprise Le Coultre & Cie.

N.B. Nous avons appris après la rédaction de cet article que s'est créée en Allemagne une société savante dont le centre d'intérêt concerne directement l'histoire des entreprises; elle se présente elle-même:

Die Gesellschaft für Unternehmensgeschichte

- wurde am 10. Juni 1976 von Vertretern aus Wissenschaft und Wirtschaft gegründet. Sie
- untersucht die Rolle der Unternehmer in Wirtschaft und Gesellschaft und im Einzelunternehmen,
- behandelt methodische und theoretische Probleme der Unternehmensgeschichte,
- fördert wissenschaftliche Arbeiten,
- regt neue Untersuchungen an,
- sucht den Dialog zwischen Wirtschaft, Wissenschaft und Öffentlichkeit,
- unterstützt und berät in allen Fragen aus dem Bereich der Unternehmensgeschichte.

Vorstand

Prof. Dr. W. Treue, Vorsitzender, Göttingen
Direktor H. Schmidt, stellv. Vorsitzender, Stuttgart
Dipl.-Volksw. H.-J. Breidbach, Schatzmeister, Köln
Dr. M. Pohl, Geschäftsführer, Frankfurt a.M.
Prof. Dr. H. Pohl, Vorsitzender des Wissenschaftlichen Beirats, Bonn

Wissenschaftlicher Beirat

Prof. Dr. H. Pohl, Vorsitzender, Bonn
Dr. K. van Eyll, stellv. Vorsitzender, Köln
Prof. Dr. K. Borchardt, München
Prof. Dr. A. Brusatti, Wien
Prof. Dr. W. Herrmann, Köln
Prof. Dr. H. Raupach, München
Prof. Dr. H. Sabel, Bonn
Dr. O. Vogel, Köln.

Anschrift: Gesellschaft für Unternehmensgeschichte,
Koblenzer Strasse 102, 5000 Köln 51,
Tel. 02 21 - 38 77 37

STATISTIQUE

Doit

Avoir

200. Avril 1901.

Relevé des Débiteurs
 En Portefeuille
 En Caisse, paie faite
 Banque de Genève, paie faite
 dito Sentier ditto
 dito Lausanne ditto

Effets à Payer Fr.
 Balance des Capitaux "

Total Fr.

Total des factures

Fr.

à déduire Commission % Besançon
 dito ditto % Genève

Factures	Commissions

ditto Total des Escomptes & Commission du Mois
 Payé au Personnel et Métaux Fr.

à déduire Les Non-Productants. Direction non comprise.
 Reste net. Fr.

à ajouter: Le Total des Frais généraux
 Excédant du Fonds de Roulement

Total Fr.

Prélèvements spéciaux, coupons etc. Fr.
 Machines neuves, réparations de bâtiments etc. "

T O T

TABLEAU ANNUEL CHIFFRÉ des activités de la Société en :

Mouvement total du compte de marchandises gén.:

VENTES annuelles :

" mouvements :

" pièces :

PRIX moyen :

INVENTAIRE : Réserve sur inventaire :

Compte MACHINES OUTILS : Amortissement M.O. :

PERTES et PROFITS brut :

- intérêts du capital :

- Achat machines et O.:

- Succursales (GE) :

- Fonds de réserve :

- Part des associés :

- Porté au fonds social :

- Divers :

FRAIS généraux

- Dettes bancaires :

- Intérêts passifs :

- Emprunts spéciaux :

PERSONNEL ouvriers : ouvrières : A domicile :

employés : total :

FONDS SOCIAL ou Capital : variation :

Dividende : Superdividende :

Honoraires spéciaux :

IMPOTS : cantonaux : communaux :

RESERVES légales : spéciales : des associés :

FONDS de PREVOYANCE : FONDS du PERSONNEL :

Total du BILAN : Trésorerie (en caisse) :

ACTIF Disponible :

Réalisable :

Immobilisé :

PASSIF Exigible :

Provisions :

Fonds propres :

NOTES :